



28 d, Rue de la Rotonde -25000 Besançon

Contact : 03 81 50 60 07

www.chaprais.fr

Monsieur Thomas HELBERT
Réseau Ferré de France
Service aménagement du Patrimoine
LA CITY - 4 Rue Gabriel Plançon
25000 BESANCON

Besançon le 14 Juin 2010

Objet : L'aménagement des terrains « POMONA »

Monsieur,

Pour faire suite à la réunion organisée à l'HOTEL DE VILLE le 27 Mai 2010, je vous confirme les remarques que j'ai pu faire, oralement, pour l'Association « VIVRE AUX CHAPRAIS ».

1. Tout d'abord se pose le problème de l'accès à ce terrain. Construire des habitations avec activités commerciales et tertiaires interroge quant à l'unique entrée prévue, celle existant actuellement, en plein virage de la rue de la Rotonde. Cela risque d'être dangereux et de poser des problèmes de régulation de la circulation.
2. L'implantation des immeubles sur ce terrain, en bordure de la rue de la Rotonde inquiète les riverains habitant de petits immeubles aux numéros 28 F, 30. En effet si les futures constructions sont implantées, comme le sont les entrepôts actuels, en parallèle à la rue de la rue de la Rotonde, ils bénéficieront d'un effet balcon sur les habitations opposées qui donc en pâtiront. Il faut donc étudier avec soin ces implantations.
3. La dépollution de ces terrains devra se faire en respectant des principes élémentaires de protection pour les riverains actuels.
4. Pourquoi ne pas construire là un mini éco quartier, respectueux des règles du développement durable ? La proximité du trafic ferroviaire devrait, en autres, inciter à employer des normes draconiennes d'isolation phonique.
5. Nous avons bien noté que l'espace boisé serait préservé, voire étendu ? Nous souhaiterions pouvoir organiser une visite sur place de ces terrains afin de vous mieux expliquer nos positions.

6. Il est souhaitable par ailleurs de prévoir en rez-de-chaussée d'immeuble, une grande salle de réunion et quelques petites salles pour les nombreuses associations du quartier qui ne trouvent pas de locaux pour leurs activités. Cet équipement pourrait être géré par le Centre 1901 de la rue Beauregard.

Et il nous semblerait utile que ces points figurent dans votre cahier des charges à définir pour votre opérateur et que notre association soit consultée sur les projets qui pourront être proposés.

En espérant que cet aménagement ne devienne pas un sujet polémique dans le quartier, nous vous prions de bien vouloir agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Le Président,

J.Cl Goudot.